



# LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

Affiliée à :  
Fédération Française de Football (FFF)  
Caribbean Football Union (CFU)

COntfederacion Norte, Centro Americana y del CAribe de Futbol (CONCACAF)



## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU DIMANCHE 9 MARS 2025

L'An Deux Mil Vingt-Cinq et le dimanche 9 mars, à 10 heures 30, les membres de la Ligue de Football de Martinique se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la Ligue, 2 rue Saint-John Perse Morne Tartenson – BP 307- 97203 Fort-de-France Cedex sur convocation en date du 22 février 2025 qui leur a été adressée par le Secrétaire Général, Guy-Emile RADOM.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel des délégués
2. Vérification du quorum
3. Adoption des procès-verbaux des AGO du 15/5/2024, 13/8/2024 et 10/11/2024
4. Adoption du rapport d'activités 2022/2023.
5. Présentation du bilan et du compte de résultat, de l'annexe, et du rapport de gestion de l'exercice clos le 30 juin 2023 (du 01/07/2022 au 30/06/2023)
6. Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes
7. Vote approbation des comptes 2022/2023 et affectation du résultat

La séance est ouverte à 10 heures 39 par Monsieur Guy Emile RADOM, Secrétaire Général de la Ligue de Football de Martinique.

**Monsieur Guy Emile RADOM** (Secrétaire Général)

Mesdames Messieurs les délégués nous vous souhaitons la bienvenue pour cette Assemblée générale ordinaire de ce dimanche 9 mars 2025.

### **1. Intervention du Président de la Ligue de Football de Martinique Georges DUQUESNAY**

Le Président Georges DUQUESNAY salue l'ensemble des présidents ou leurs représentants et leur-souhaite la bienvenue à la Maison du Football. Il insiste sur le fait qu'une fois passées les élections, le football est une grande famille et réitère son message transmis lors de l'AG électorale du 10 novembre dernier en précisant que la porte est ouverte à la maison du football pour tous les acteurs qui souhaitent œuvrer pour le développement du football martiniquais.

### **2. Vérification du quorum**

**Monsieur Guy Emile RADOM** (Secrétaire Général)

Avant de démarrer nos travaux, conformément à nos statuts et plus particulièrement aux dispositions de l'article 12-5 des statuts, nous devons avoir le quorum requis. Je vous rappelle que statutairement, le quorum équivaut à un tiers des clubs présents représentant un tiers du nombre de voix. Cela correspond à 24 clubs présents représentant un minimum de 127 voix.

**Clubs**  
1/3 total

**Voix**  
1/3 total

**QUORUM ATTEINT**

**Quorum Statutaire**

**24**

**127**

**Quorum Assemblée**

**37**

**192**

ASSOCIATIONS	Présent Pouvoir Absents	Nombre de licenciés	Nombre de voix	Quorum	Nbre de Voix
A.C. VERT PRE		238	8	0	8
A.S. MON PITO		184	7	0	7
A.S. MORNE DES ESSES	Présent	150	6	6	6
A.S.C. HIRONDELLE	Présent	66	3	3	3
AVENIR FC	Présent	41	2	2	2
AIGLON		325	11	0	11
ANSES ARLETS F.C.		30	2	0	2
ASCEF	Présent	44	2	2	2
ASSAUT		229	8	0	8
ASSOC.SPORT CULTURE FAMILLY		1	1	0	1
C. COLONIAL		380	13	0	13
C. FRANCISCAIN		289	10	0	10
C. S. C. CARBET		35	2	0	2
C.O. TRENELLE	Présent	132	5	5	5
C.S. BELIMOIS	Présent	52	2	2	2
C.S. CASE PILOTE	Présent	239	8	8	8
C.S. VAUCLINOIS	Présent	163	6	6	6
CASABLANCA FC		39	2	0	2
CLUB PELEEN	Présent	151	6	6	6
ECLAIR		189	7	0	7
EFFORT	Présent	101	4	4	4
EMULATION		350	12	0	12
ESPOIR STE LUCE	Présent	216	8	8	8
ESSOR PRECHOTIN		145	5	0	5
ETENDARD		151	6	0	6
ETOILE	Présent	144	5	5	5
EVEIL CARABIN		40	2	0	2
EVEIL TROIS ILETS		247	9	0	9
EXCELSIOR		305	11	0	11
FRANCOIS FOOT		60	3	0	3
F.C. SALEENS	Présent	49	2	2	2
F.E.P MONESIE		108	4	0	4
FAM		117	4	0	4
FC FLOREAL GLADIATOR	Présent	39	2	2	2
FC SCHOELCHER	Présent	52	2	2	2
G.I.F		35	2	0	2
GAULOISE	Présent	131	5	5	5
GOLDEN LION FC	Présent	228	8	8	8
GOLDEN STAR	Présent	331	12	12	12
GOOD LUCK		219	8	0	8

GRI-GRI PILOTIN F.C.	Présent	45	2	2	2
INTER DE SAINTE ANNE	Présent	179	6	6	6
J. S. EUCALYPTUS	Présent	193	7	7	7
J.S. MARIGOT	Présent	73	3	3	3
KARIBBEAN OSMOSE		41	2	0	2
LAC 212		45	2	0	2
L'INTREPIDE	Présent	59	2	2	2
MAWON FUTSAL		53	2	0	2
NEW CLUB		165	6	0	6
NEW STAR	Présent	81	3	3	3
OCEANIC		78	3	0	3
OLYMPIQUE		144	5	0	5
P.F.M		1	1	0	1
R.C. RIVIÈRE PILOTE	Présent	311	11	11	11
R.C. ST JOSEPH	Présent	195	7	7	7
RAPID CLUB		114	4	0	4
RC BOKANNAL		47	2	0	2
REAL TARTANE	Présent	126	5	5	5
RELEVE LAM	Présent	55	2	2	2
REVEIL SPORTIF	Présent	160	6	6	6
S.C. LAMENTIN	Présent	217	8	8	8
SAMARITAINE	Présent	277	10	10	10
SILVER STAR	Présent	105	4	4	4
SOLIDARITE	Présent	38	2	2	2
ST. SPIRITAIN		345	12	0	12
U.J. MONNEROT	Présent	114	4	4	4
U.J. REDOUTE	Présent	166	6	6	6
U.S. DIAMANTINOISE		243	9	0	9
U.S. MARINOISE	Présent	162	6	6	6
U.S. RIVERAINE		89	3	0	3
U.S. ROBERT	Présent	289	10	10	10
				<b>192</b>	<b>380</b>

Sont présents 37 clubs qui représentent 192 voix. L'assemblée peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour

### **3. Adoption des procès-verbaux des AGO du 15/5/2024, 13/8/2024 et 10/11/2024**

⇒ *Procès-verbal de l'AGO du 15/5/2024*

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mai 2024 est adopté à la majorité des clubs présents.

S'abstiennent :

- Le CS Vauclinois
- Le RC Rivière Pilote
- Le FC Saléen
- Le Gri-Gri
- Le FC Schoelcher
- La Solidarité
- L'Avenir FC

⇒ Procès-verbal de l'AGO du 13/8/2024

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 août 2024 est adopté à la majorité des clubs présents.

S'abstiennent :

- Le CS
- Vauclinois
- Le RC Rivière Pilote
- Le FC Saléen
- Le Gri-Gri
- Le FC Schoelcher

⇒ Procès-verbal de l'AGO du 10/11/2024

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 10 novembre 2024 est adopté à la majorité des clubs présents.

S'abstiennent :

- Le CS Vauclinois
- L'US Marinoise
- Le RC Rivière Pilote
- Le FC Schoelcher
- Le Gri-Gri
- L'Inter de Sainte Anne

#### **4. Présentation du rapport d'activité 2022/2023**

Le Président Délégué Jean-Claude VARRU fait une présentation résumée du rapport d'activité de la saison 2022 2023.

**Après échanges et discussions les présidents de club votent à l'unanimité le rapport d'activité de la saison 2022/2023**

#### **5. Présentation du bilan et du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice clos le 30 juin 2023 (du 01/07/2022 au 30/06/2023)**

Le Président Délégué Jean Claude VARRU présente aux membres de l'assemblée une synthèse des comptes annuels 2022/2023 en précisant que les comptes annuels, le rapport de gestion ont été transmis le 22 février 2025 à l'ensemble des clubs.

#### **6. Présentation du rapport de la Commissaire aux Comptes**

Madame la Commissaire aux Comptes Marie-Frédérique ADRÉA-LORDINOT donne lecture de son rapport sur les comptes 2022/2023.

#### **7. Vote approbation des comptes 2022/2023 et affectation du résultat**

**Monsieur Guy Emile RADOM** (*Secrétaire Général*)

Après échanges et discussions le projet de résolution qui est soumis à votre vote est le suivant.

**Il est demandé aux Présidents de clubs d'approuver les comptes annuels 2022-2023 de l'association Ligue de Football de Martinique qui présente un résultat de -166 186 €**

**Les comptes annuels de l'exercice 2022-2023 sont approuvés à l'unanimité des clubs présents**

La deuxième résolution. Il s'agit de procéder à l'affectation du résultat.

**Il est demandé aux Présidents de clubs d'affecter le résultat de l'exercice 2022-2023 au report à nouveau.**

***L'affectation du résultat de l'exercice 2022/2023 au report à nouveau est adopté à l'unanimité des membres présents***

### **8. Motion à l'attention des collaborateurs de la LFM**

A l'initiative du délégué de l'US Marinoise Roger EUSTACHE, la motion ci-dessous est proposé à l'assemblée.

« Les Présidents de club de la Ligue de Football de Martinique (LFM) réunis en assemblée générale le dimanche 09 mars 2025 :

- Entendent féliciter et reconnaître l'engagement, la compétence et la disponibilité du personnel des services de la ligue au service du football martiniquais ;
- Se disent préoccupés par les conditions difficiles de travail de ce personnel qui malgré tout s'efforce de rendre un service bien fait ;
- Invitent le CDL à prendre toutes les mesures utiles à l'amélioration, tant matérielle que statutaire du personnel de la Ligue pour un meilleur service ».

**La motion mise au vote est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

### **9. Mot de conclusion du Président**

Le Président Georges DUQUESNAY remercie l'ensemble des participants à l'assemblée générale ordinaire.

*L'ordre du jour est épuisé.*

*Le Président lève la séance. Il est 14 heures 30.*

**Le président**



**Georges DUQUESNAY**

Ligue de Football de Martinique  
2, rue Saint John PERSE - Morne Tartenson  
B.P. 307 - 97203 FORT DE FRANCE CEDEX  
Tél : 0596 72 89 89 - Fax : 0596 63 14 99  
SIRET : 314 291 717 00028 - APE : 9312Z  
secretariatgeneral@liguefootmartinique.fr

**Le secrétaire général**



**Guy Emile RADOM**